

vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie



direction
générale
des enseignements



Point presse

Les conditions de la rentrée 2018 dans le 2nd degré

Vendredi 4 août 2018

Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Contact presse

Danielle GUAENERE

Tél : 26.62.49

communication@ac-noumea.nc

Conditions de la rentrée scolaire 2018

Effectifs et créations d'emplois

En préambule

L'année scolaire 2018 s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la charte d'application du projet éducatif de Nouvelle-Calédonie, et de la poursuite des engagements du protocole d'accord entre l'État et la Nouvelle-Calédonie.

Cette année scolaire 2018 sera marquée par deux changements éducatifs : **la mise en œuvre d'un nouveau calendrier scolaire 2018-2020** pris par arrêté du gouvernement le 28 mars 2017, **et la mise en réforme effective du collège** (nouveaux programmes, nouveau socle commun, nouveau DNB, nouvelle organisation pédagogique, et articulation renforcée école/collège, nouveaux manuels scolaires).

Elle verra aussi l'ouverture d'un nouveau collège décidé par la province Sud pour tenir compte de l'évolution démographique dans la commune de Dumbéa : **le collège d'Apogoti**. Cette ouverture se fera progressivement sur deux années, avec en 2018 l'ouverture des niveaux sixième et cinquième.

1.1 Des prévisions d'effectifs d'élèves du second degré pour les années 2018, 2019 et 2020 à la baisse, mais stables dans le public et dégradés dans le privé

PUBLIC	Variation 2018/2017	Variation 2019/2018	Variation 2020/2019
	+107	-121	-106
	Constat 2017	Prévisions 2018	Projections 2019
Nbr. élèves	23234	23341	23220
PRIVE	Variation 2018/2017	Variation 2019/2018	Variation 2020/2019
	-207	-224	-225
	Constat 2017	Prévisions 2018	Projections 2019
Nbr. élèves	9529	9321	9099

1.2 Les moyens délégués conformément au protocole d'accord État – Nouvelle-Calédonie : 33 postes supplémentaires

- Pour couvrir les besoins des deux nouveaux lycées

BOP 123 : 7 postes

Mont-Dore : 1 surveillant + 3 ATEE

Pouembout : 2 surveillants + 1 ATEE

BOP 230 : 4 postes

Mont-Dore : 1 CPE + 1 personnel de direction

Pouembout : 1 CPE + 1 infirmière

BOP 141 : 3 postes (dont 2 agricoles)

Mont-Dore : 1 administratif de catégorie C + 2 enseignants relevant du ministère de l'agriculture

- Pour couvrir les besoins en BTS

BOP 141 : 14 postes d'enseignants

- Pour couvrir les langues et culture kanak

BOP 141 : 5 postes d'enseignants

- Pour maintenir l'enveloppe des moyens horaires d'accompagnement éducatif

BOP 230 T2 : 7 900 heures

- Pour accompagner la formation continue des enseignants et le coût des déplacements des personnels d'inspection ou de l'administration en métropole

BOP 141 HT2 : 28 000 €

- Pour les budgets de fonctionnement des lycées de Pouembout et du Mont-Dore

BOP 230 : 473 975 €

- Pour accompagner l'ouverture du nouveau collège d'Apogoti

Le ministère a prévu un poste de principal qui est arrivé le 1^{er} août 2017.

1.3 Les principales priorités

Dès février 2018, chaque EPENC (collège ou lycée public) quelle que soit sa taille sera doté :

- d'1 CPE
- d'1 assistante sociale présente un jour par semaine (création d'un BMP supplémentaire en 2018)
- d'1 couverture infirmière

1.4 Solde 2018 de création des postes équivalents temps pleins (ETP) et des blocs moyens supplémentaires (BMP)

	ETP 2018 (par rapport à 2017)	BMP 2018 (par rapport à 2017)
Enseignants	+33,5	0
Hors enseignants	+49,5	+6
Total	+83	+6

Détails en annexe.

En conclusion :

Malgré la phase de décélération de la démographie scolaire constatée en Nouvelle-Calédonie, la rentrée scolaire 2018 connaîtra une augmentation significative des moyens d'enseignement, avec 83 emplois supplémentaires.

2. Évolution de la carte des formations en 2018

2.1 Les orientations

Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a arrêté la carte des formations des établissements d'enseignement du second degré publics et privés pour la rentrée scolaire 2018.

L'évolution de la carte des formations s'inscrit désormais dans une stratégie pluriannuelle au service du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie adopté par le congrès par la délibération n° 106 du 15 janvier 2016. Cette stratégie se décline suivant 3 axes directeurs :

- **conforter l'enseignement technologique et professionnel** en adaptant l'offre de formation aux besoins en compétences de la Nouvelle-Calédonie identifiés par la concertation avec les milieux économiques et en élevant le niveau de qualification de tous les jeunes ;
- **renforcer les dispositifs d'ouverture culturelle et linguistique** tournés vers les cultures qui fondent l'identité de l'école calédonienne, mais également vers la région Océanie et le monde par souci d'intégration de la Nouvelle-Calédonie dans un contexte international ;
- **apporter des réponses spécifiques aux publics plus fragiles** pour maintenir tous les élèves dans un parcours de formation adapté à leurs besoins et porter une attention particulière aux jeunes en situation de handicap et en situation de décrochage.

Pour la rentrée 2018, la carte des formations de l'enseignement secondaire public et privé se traduit notamment par:

Au niveau V et IV par :

- une augmentation des capacités en 2^e année de CAP, BAC PRO ouvert en 2017 et la création de certaines offres (chaudronnerie, métallerie, pilotage de procédés ...) pour des filières à fort taux de pression et débouchant sur de l'emploi (prévisions + 84 places) ;
- une fermeture de sections à trop faible effectif sur deux années consécutives (prévisions – 36 places) ;
- une évolution des « Annexes des lycées professionnels » (ALP) en centre de formation professionnelle initiale et continue.

Au niveau III par :

- la montée pédagogique des étudiants entrés en BTS en rentrée 2017 et ouverture de 2 nouveaux BTS industriels à Pouembout (prévision : + 250 places) ;
- une valorisation de l'accès au BTS en poursuivant la politique de places réservées pour les élèves issus de bac pro et en renforçant le travail sur l'orientation dans les filières de l'enseignement supérieur et sur les modalités de recrutement en BTS.

Au niveau de la fluidification des parcours dans la voie professionnelle par :

- la mise en œuvre des prépa pro dans le cadre de la réforme du collège, permettant de remplacer tous les dispositifs existants (PDMF, 3^e d'insertion, 3^e adapté ...);
- le renforcement des passerelles entre la voie générale technologique et la voie professionnelle en étendant Affelnet pour couvrir tous les publics souhaitant intégrer une première technologique ou professionnelle, en ayant une vision globale des flux vers la 1^{ère} pro permettant d'anticiper des capacités d'accueil à ajuster pour accueillir les publics repérés et par le développement de FCIL post CAP dans les ALP.

2.2 Les mesures

Collèges

Public /privé	Établissements	Ajustements de structures : transferts et fermetures	Contrepartie / ouvertures
Public	Dumbéa sur mer Collège F.Carco Koutio Collège Edmée Varin Auteuil	- Transfert d'une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) « troubles des fonctions cognitives » (TFC) de Koutio à Auteuil	=> Ouverture d'une ULIS TFC Auteuil
Public	Mont Dore – collège de Boulari	- Ouverture d'une Unité localisée pour l'Inclusion scolaire « troubles des fonctions cognitives »	
Public	Dumbéa sur mer Collège Apogoti		- Ouverture des 6 ^e et 5e

Enseignement professionnel (collèges et lycées)

Public /privé	Établissements	Ajustements de structures : transferts et fermetures	Contreparties /ouvertures
Public	Dumbéa : SEGPA collège Francis Carco Koutio	- Fermeture 1 ^{ère} année CAP ADAL, option « cuisine et restauration » - Fermeture 1 ^{ère} année CAP ADAL, option « gestion et entretien de la petite exploitation rurale »	=> Places réservées dans le CAP de spécialité => Places réservées dans le CAP agricole Mont-Dore
Public	Nouméa : SEGPA du collège de Magenta	- Fermeture de la 1 ^{ère} année de CAP ADAL, option « cuisine et restauration »	=> Places réservées dans le CAP de spécialité
Public	Koné : ALP du collège de Koné	- Transfert et transformation de la 1 ^{ère} année de CAP « maintenance des véhicules » - Transfert et transformation	=> <i>Ces transferts sont opérés vers le lycée Michel Rocard de Pouembout, en CAP 1^{ère} année :</i> - « maintenance de matériels, option engins de

		de la 1 ^{ère} année de CAP « agent polyvalent de restauration »	<i>travaux publics et manutention</i> » - « accompagnement éducatif de la petite enfance ».
Public	La Foa : ALP de la Foa (collège Théodore Kawa-Braïno)	- Transformation de la 1 ^{ère} année du CAP « restaurant » en FCIL « service » - Fermeture de la première année du CAP ADAL, option « construction et entretien du bâtiment », en FCIL construction	=> ouverture d'une formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) « service » => ouverture d'une FCIL « construction »
Public	Poindimié : ALP de Poindimié (collège Raymond Vauthier)	- Transformation de la 1 ^{ère} année du CAP ADAL, option « construction »	=> ouverture d'une formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) « construction »
Public	Nouméa Lycée polyvalent Jules Garnier	- Transfert de la 1 ^{ère} année de CAP « serrurerie métallerie » vers le lycée Michel Rocard de Pouembout - Transfert de la 2 ^{nde} pro « ouvrage du bâtiment, option métallerie » vers le lycée Michel Rocard de Pouembout	
Public	Pouembout : Lycée agricole et général Michel Rocard		- ouverture de la 1 ^{ère} année du CAP « accompagnement éducatif de la petite enfance » - ouverture de la 1 ^{ère} année du CAP « maintenance de matériels, option engins de travaux publics et manutention » - ouverture de la 2 ^{nde} professionnelle « maintenance de matériels, option engins de travaux publics et manutention » - ouverture de la 2 ^{nde} professionnelle « pilote de ligne de production »
Public	Nouméa Lycée professionnel commercial et hôtelier A. Escoffier		Ouverture d'une ULIS professionnelle « troubles des fonctions cognitives »
Privé	Nouméa : LP St Joseph de Cluny		- ouverture de la 2 ^{nde} professionnelle « artisanat et métier d'art, option communication visuelle et pluri-média »
Privé	Païta : LP M. Champagnat LP St Jean XXIII	- Transformation de la première année du CAP ADAL, option « construction entretien bâtiment » en CAP - Fermeture de la 1 ^{ère} année du CAP « métiers de la mode vêtement flou »	=> Ouverture de la 1 ^{ère} année du CAP « maçon »
Privé	Pouébo LP Gabriel Rivat	- Fermeture de la première année du CAP ADAL, option « construction entretien bâtiment »	=> Augmentation de la capacité d'accueil du CAP « maçon »

Enseignement supérieur

Privé/public	Communes	Ouvertures
Public	Pouembout, lycée Michel Rocard	<ul style="list-style-type: none">- 1^{ère} année du BTS « pilotage des procédés »- 1^{ère} année du BTS « maintenance des matériels, option engins de travaux publics et manutention »
Privé	Païta, lycée Appolinaire Anova	<ul style="list-style-type: none">- 1^{ère} année du BTS « économie sociale et solidaire »
Privé	Bourail, lycée St François d'Assise	<ul style="list-style-type: none">- 1^{ère} année du BTS « management des unités commerciales »

Annexe

SOLDE 2018 des ETP et BMP

	ETP 2018 (évolution par rapport à 2017)	BMP 2018 (évolution par rapport à 2017)
Enseignants	(+)33,5	0
Hors enseignants :	(+)49,5 ↓	(+)6 ↓
CPE	(+)3	(+)0,5
AE	(+)3	(+)4,5
ATEE	(+)23	<i>(30 en 2017)</i>
ASSISTANTES SOCIALES	0	(+)1
INFIRMIERES	(+)1	0
ADMINISTRATIFS	(+)14,5	<i>(10 en 2017)</i>
PERDIR	(+)2	0
COP	(+)0,5	0
MEDECIN du TRAVAIL	(+)1	0
AED	(+)1,5	0
TOTAL	(+)83	(+)6

S'ajoutent les JSD et les

CDL :

30 mois de JSD en 2017